

A scenic view of a park. On the left, a large, mature green tree stands prominently. A paved path leads from the foreground towards a modern white bridge with a tall, slender pylon and cables. The bridge has a set of stairs leading up to it. To the right of the path, there are green bushes and a tall, modern street lamp. The sky is clear and blue.

2012

BULLETIN MUNICIPAL
Saint Léger-sur-Dheune





Le Mot du Maire



Madame, Monsieur,

Deux décisions majeures vont modifier notre territorialité :

Comme prévu, nous sommes entrés dans le syndicat mixte du Chalonnais. Cette adhésion volontairement souhaitée, n'est pas une intégration en soi, car nous gardons toute latitude pour nos décisions, dans la cohérence territoriale choisie. En fait, avec une vice-présidence, St Léger devient un pôle secondaire du Grand Chalon, représentant l'intercommunalité Entre Monts et Dheune.

Un nouveau périmètre intercommunal, consécutif au rapprochement de certaines communes du Couchois, est arrêté par le Préfet depuis le 25 novembre 2012. Lesdites communes disposent encore d'un délai de 3 mois pour se prononcer sur la décision préfectorale. Dès le début de l'année 2013, des échanges seront nécessaires pour conduire cette réforme.

La commune de Charrecey sera accueillie par la Communauté de Communes le 1er janvier 2013.

Pour autant et indépendamment de ces « changements » qui nous occupent beaucoup, notre action continue, dans le respect des engagements pris en 2008 et même au-delà de ceux-ci.

En complément de notre programme, le Conseil Municipal unanime :

- a saisi l'opportunité de doter la Commune d'une chaufferie-bois, bénéficiant encore de subventions importantes allouées à la filière bois. Cet investissement écologique basé sur l'économie d'énergie sera de plus en plus rentable dans les années à venir.*
- a décidé, contraint et forcé, de remplacer courant 2013 le silo à boue de la station d'épuration, en fin de vie. Une aide financière de l'agence de l'eau a été demandée.*

À la lecture de ce bulletin et de celui de la Communauté de Communes vous constaterez que nous n'avons pas perdu l'espoir de réaliser la résidence pour nos anciens. Nous possédons les terrains, situés au centre du bourg, et le choix du ou des partenaires est à l'étude. Pour ma part, j'espère que le permis de construire pourra être déposé au cours de l'année 2013.

Afin de mener nos engagements de 2008 à leur terme, deux projets sont encore à concrétiser :

- La réorganisation et la mise aux normes de l'accessibilité de la mairie.*
- Les deux tranches d'assainissement des routes de St Bérain et de Couches. Pour ces deux investissements les dossiers sont bouclés. Nous devons attendre avant de lancer ces travaux que les dotations d'Etat soient connues. Je suis personnellement assez optimiste.*

En terminant mon propos, je voudrais remercier les auteurs de ce bulletin d'information qui l'ont rédigé avec minutie et réalité pour vous donner l'image de votre commune.

À toutes et à tous, je souhaite une très bonne et heureuse année.

Le Maire, Daniel Beriche



Vie communale

La chaufferie au bois et son réseau de chaleur

C'est un projet d'investissement important que la commune a concrétisé en 2012.

Les travaux de construction de la chaufferie au bois et l'aménagement du réseau de chaleur ont débuté en février et se sont achevés en octobre, l'objectif étant d'alimenter en chauffage les bâtiments communaux et intercommunaux. La mise en service de l'infrastructure a eu lieu le 16 du même mois.

Dans un premier temps, ont été desservis les écoles, le relais d'assistance maternelle et les logements locatifs de la commune. Ont suivi, la mairie et le centre de loisirs.



La chaufferie

En dernier ressort, ce sont les nouveaux immeubles qui ont été raccordés : le siège de la Communauté de Communes Entre Monts et Dheune, les deux futurs cabinets médicaux, le cabinet paramédical ainsi que le relais de services publics.



Le démarrage des chaudières

Les bâtiments chauffés se situent ainsi dans un périmètre bien délimité qui optimise le rendement de la chaufferie positionnée sur les terrains Nomblot récemment acquis par la commune.

A ce propos, ces terrains constructibles pourront à l'avenir être porteurs de projets immobiliers communaux ou intercommunaux.

La chaufferie a été conçue pour en assurer le chauffage. C'est pourquoi sont en attente, l'emplacement et l'agencement technique destinés à l'adjonction éventuelle d'une troisième chaudière en cascade.



Regroupement des services communaux et intercommunaux

En 2011, la Communauté de Communes « **entre Monts et Dheune** » avait émis le souhait de mettre à disposition des habitants de son territoire un espace d'accueil informatisé en vue de les informer, les orienter et les accompagner dans leurs démarches administratives.

Désormais, ce sera chose faite puisque c'est à Saint Léger, derrière la mairie, qu'un relais de services publics a été intégré dans la construction du complexe comprenant le siège de la communauté de communes et celui du syndicat des eaux de la Vallée de la Dheune.

Dans ce même bâtiment, on trouve aussi deux cabinets médicaux et un local paramédical.
A proximité, s'est installé un cabinet de vétérinaires.

Pour tenir compte du flux de la circulation prévisible sur le site :

- accès aux nouveaux services,
- accès aux écoles,
- accès à la mairie - l'entrée devant être réorientée courant 2013 sur l'arrière de l'actuel bâtiment dans le cadre d'une démarche accessibilité, le conseil municipal a décidé de créer une voie nouvelle, à double sens, qui relie la rue du clos de la Gatosse à la rue Thernaud. Cet aménagement permettra d'accéder facilement au parking desservant l'ensemble des infrastructures et de sécuriser, en même temps, le cheminement piétonnier, en particulier la conduite et la sortie des enfants de l'école.

Conséquence de cette modification routière : le bas de la rue Thernaud encastré entre les murs de la mairie et de l'école, sera fermé à la circulation des véhicules ; la partie supérieure de la rue demeurera à sens unique, en direction du Tronchat.





Eclairage public

La commune a débuté en 2012 le remplacement des lampes vétustes dites « **énergivores** » : 18 foyers lumineux ont été renouvelés dans le quartier de Prébey, sur la Route de Charrevey, et au carrefour de la rue des Joncs Salés pour un coût total 6 266 € (50 % à charge du SYDESL* et 50 % à charge de la commune).

De nouveaux équipements, console et mâts, ont été installés au carrefour de la rue Close et de la rue du Reulet dans le cadre de l'effacement des lignes électriques et téléphoniques réalisés par le SYDESL. Participation de la commune aux travaux : 10 915 € sur une dépense totale de 16 792 €.

L'éclairage public, fin 2012, a été étendu au nouveau lotissement, au parking situé derrière la mairie pour le siège de la Communauté de Communes, le Relais de Services Publics, le cabinet vétérinaire et l'espace de jeux.

En 2013, la commune continuera le remplacement des lampes obsolètes (100 foyers). Cette opération se fera par tranches.



Le puit du Reulet sans le fils et le poteau

Projet en cours :

Amélioration de la distribution du courant électrique au quartier des Crots.

Rappel

Vous avez sans doute observé que l'heure d'allumage de l'éclairage public diffère d'un quartier à l'autre. Ces légers décalages proviennent des commandes qui ont été installées et de leur évolution technologique : elles fonctionnent soit avec une horloge astronomique, soit selon la luminosité ambiante (cellule photométrique), soit par radio-télécommande depuis Dijon.

En cas de panne, il faut prévenir le secrétariat de la mairie en indiquant le numéro du foyer lumineux inscrit sur le mât (plaque ovale orange).

* SYDESL : Syndicat Départemental d'Energie de Saône et Loire



Objectif zéro pesticide

La commune a choisi en octobre 2011 d'adhérer à l'opération « **zéro pesticide** » proposée par la Région aux communes de moins de 10 000 habitants.

Cette démarche a pour but d'aider les collectivités souhaitant s'engager dans la réduction de l'usage de produits phytosanitaires en zone non agricole. L'emploi des pesticides est à l'origine de la contamination des sols, de l'eau et de l'air et peut entraîner un risque pour la santé humaine et la biodiversité.

Une première réunion, le 26 octobre dernier, a permis à deux référents, un employé communal et un élu, de rencontrer le technicien de ARTELIA, société mandatée par la Région, qui les accompagne dans ce programme jusqu'en 2014. Première étape visant à recenser les espaces communaux et à identifier les moyens mis en œuvre pour les entretenir.

Dans quelques semaines, le résultat du diagnostic des pratiques permettra d'élaborer un plan de gestion des espaces à traiter, de rechercher les techniques alternatives les mieux adaptées, de sensibiliser les agents applicateurs et de leur dispenser la formation appropriée.

Parallèlement, le bureau d'études accompagnera la commune dans sa communication avec la population : diffusion de la réglementation, sensibilisation sur le jardinage au naturel..., l'opération portant sur les zones non agricoles donc s'adressant à la majorité des administrés.

Du vandalisme et du fleurissement



Les hortensias du parc

Plantés en mai juste après les fameux « **Saints de Glace** », les végétaux choisis pour fleurir nos rues essaient, vaille que vaille, de prendre racine pour l'été. Pas toujours facile quand le mauvais temps s'en mêle.

De surcroît, il semble que, cette année, quelques « *jardiniers amateurs maladroits* » aient voulu les y aider à leur façon.

Malheureusement, agissant à la nuit tombée et dans la précipitation, ils ont accéléré la disparition des fleurs : c'est ainsi que les jardinières du pont et de la rue du Lieutenant Chauveau ont « *perdu* » une partie de leurs géraniums, pétunias et impatiens.

Les fleurs soustraites n'ont pas été remplacées...



Route de Saint Bérain



Assainissement, où en sommes-nous ?

L'étude de faisabilité d'un réseau collectif d'assainissement Route de Saint-Berain et Route de Couches est pratiquement achevée.

Le cabinet **BEREST** chargé de l'étude est passé dans chaque propriété concernée afin de faire l'inventaire de l'existant d'une part et d'autre part, de voir avec chacun les modalités de raccordement au réseau des eaux usées.

En ce qui concerne la station d'épuration, le silo de stockage des boues est en très mauvais état et ne peut plus être utilisé de façon optimale.

Pour des raisons de sécurité, il devra donc être remplacé soit par un nouveau silo soit par un nouveau procédé de traitement.

De ce fait, une étude d'un montant de 7 150 € HT, subventionnée à 50 %, a été engagée afin de déterminer vers quelle filière de traitement, il sera le plus judicieux de s'orienter (silo de stockage, table d'égouttage + silo, filtre planté de roseaux, etc...). La démarche est en cours. La solution choisie est tributaire du budget. Précisons que le budget annexe assainissement 2012 est en équilibre ce qui permettra de réaliser l'investissement.

Syndicat d'aménagement de la Dheune

Depuis le mois d'août le syndicat d'aménagement de la Dheune auquel la commune adhère par l'intermédiaire de la Communauté de Communes, a commencé le nettoyage de la rivière. L'opération a été confiée sur appel d'offre à l'entreprise **BON** (89).

Les travaux ont débuté aux Forges de Perreuil pour descendre progressivement jusqu'à Chagny. Première tranche Perreuil / Saint-Léger à l'exclusion de Saint-Jean-de-Trézy non adhérent au syndicat.

Ont été retirés : les arbres morts, les arbres penchés qui menacent la sécurité, les arbres en travers du lit mineur, ainsi que les embâcles qui gênent l'écoulement de l'eau...

Au total plus de 200 m³ de bois ont été sortis du lit de la rivière dont une partie sera conservée par les propriétaires riverains, le reste étant broyé.

L'atterrissement du pont de la gare à Saint-Léger a été enlevé par l'entreprise **TINANT** de Saint-Léger.

Le budget engagé pour cette partie des travaux s'élève à 29 000 euros, à la charge du syndicat. Il lui reste à réaliser quelques aménagements piscicoles sur ce trajet en début 2013.





Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée de la Dheune

Son schéma directeur : quésaco ?

Nous proposons dans cet article de définir son schéma directeur, ce qu'il nous apprend, ce qu'il préconise.

Qu'est-ce qu'un schéma directeur ?

Lorsqu'un patient se présente chez le médecin, il sait parler, s'expliquer pour faire comprendre ses maux. Dans la plupart des cas, le « *toubib* » trouvera le remède pour guérir la pathologie.

Toutefois, lorsqu'il s'agit de consulter et d'analyser 109 kilomètres de canalisations (hors branchements), le champ captant de Remigny et sa station de traitement associée, les huit réservoirs des trois stations de pompage existant depuis une soixantaine d'année, aucun d'eux ne parle, aucun d'eux n'est capable de dire ce qui ne fonctionne pas ou mal.

C'est pourquoi (tel Zorro) le schéma directeur est appelé afin de dessiner, décrire, voire décrypter dans ses moindres détails, l'ensemble du réseau d'eau potable et mettre en évidence ses dysfonctionnements (fuites, sécurisation, vétusté, pression, eau chlorée, etc...)

Bien évidemment, l'étude est complexe et fort longue (18 mois). Le cabinet d'experts dispose néanmoins d'outils très performants (robots, compteurs télésurveillés, mini-caméras par exemple)

Ensuite, la seconde étape sera la formulation du diagnostic puis la prescription des remèdes.

Ces derniers seront classés par ordre de priorité, en tenant compte bien entendu des contraintes budgétaires.

Que nous apprend-il ? Que nous préconise-t-il ?

• Problème de chloration

Les réservoirs de Saint-Léger et de Saint-Bérain coulent des jours heureux et ne sont pas assez sollicités. Par conséquent, les temps de séjour de l'eau dans les réservoirs (là où il y a le chlore) sont trop importants. Solution : installer à chacun d'eux une électrovanne asservie au niveau d'eau des réservoirs. Elle sera télésurveillée. Son boulot sera de réveiller les 2 dormeurs afin d'éviter les temps de séjour.

• Problème de pression

Dans le secteur de St Léger dit « les Brûlées », il persiste une pression trop faible (< 2 bar)

Solution : raccorder ce secteur au réseau de distribution venant du réservoir de Chamilly (environ 200 m)

• Renouvellement des conduites « dites points noirs »

Certaines conduites régulièrement perturbées par une succession de fuites importantes (obsolescence) sont désormais répertoriées. La dernière en date a été changée dans le bourg de Saint-Gilles. Les travaux concernant Bouzeron, ainsi que la conduite reliant Dennevay à St Léger le long du canal, seront opérés dès cet hiver.

En conclusion

Le schéma directeur a constitué un outil essentiel depuis sa conclusion début 2011.

Il a permis de découvrir l'état du réseau d'eau potable, ses points noirs et les solutions nécessaires à l'amélioration de la qualité de l'eau et du service rendu aux abonnés.

Pour les administrateurs du Syndicat, ne plus travailler au jour le jour ou lors d'incident, mais prévoir à moyen ou long terme des travaux à mettre en œuvre, c'est un grand plus.



Marchés nocturnes

Les marchés nocturnes de l'été : juillet qui pleure, août qui rit.

Le beau temps avait raté son rendez-vous avec le marché nocturne du 20 juillet : une pluie fine et continue accueillit les artisans et producteurs dès leur installation au port de plaisance. Peu de défection toutefois dans leurs bancs. D'irréductibles chalands firent leurs emplettes et durent déguster à l'abri des parapluies sans s'éterniser. Le groupe mâconnais No Style dont un des musiciens est originaire de St Léger assura l'animation musicale.



Le marché Nocturne

La soirée du 10 août fut plus souriante. La douceur de la température permit aux nombreux acheteurs de découvrir la palette élargie des exposants. Les promeneurs restèrent tard dans la nuit pour écouter le groupe de musique rock Red Box interpréter ses créations.

Du nouveau à Saint Léger-sur-Dheune

■ FACON BOIS - PIERRE-JEAN GAMBET

3 rue de Verdun

☎ 09.83.30.21.91 ou 06.68.59.83.68

Menuiserie bois, alu, PVC.

Aménagement intérieur et extérieur : terrasse bois, bardage, auvent, clôture bois, portail, sol parquet, lambris, escaliers, aménagement de combles...



Gérome Bon

■ LE GARAGE DE LA DHEUNE

26 route de St Berain

☎ 03.85.87.04.39

Gérome Bon, papa de 2 enfants, a travaillé pendant 10 ans dans un garage à Chagny et envisageait d'ouvrir son propre atelier. L'opportunité d'acquérir un garage à St Léger à un prix abordable lui a permis de concrétiser son projet. Il a ouvert son établissement le 8 octobre et y répare les véhicules de toutes marques, du lundi au vendredi.

■ PHILIPPE MULTI-SERVICES

☎ 06 28 18 14 84 ou 03 85 45 37 12

Bricolage intérieur & extérieur : papiers peints, peintures, pose de sols souples ... et également aide pour les tâches quotidiennes : montage de meubles, changer une bouteille de gaz, rangement de cave et greniers...



■ LU'NET OPTIQUE

31 rue du 8 mai 1945

☎ 03.58.09.40.12

Après avoir été opticienne pendant 10 ans à Autun puis au Creusot, Laétitia Lardenois, jeune maman se retrouvant sans emploi, a décidé d'ouvrir une boutique d'optique à St Léger.

Elle a pris un an pour mûrir son projet et accomplir différentes démarches administratives.

Dans son magasin intimiste, clair et lumineux, elle souhaite jouer la carte de la proximité et rendre service aux personnes de tout âge. Elle se rend régulièrement à Paris pour choisir des lunettes originales, modernes et accessibles à toutes les bourses.



Laétitia Lardenois

■ SUPERETTE VIVAL

13 rue du Lieutenant Chauveau

☎ 03 85 45 32 98

Régine Guyard, originaire de Passavant dans le Doubs, arrive de Besançon où elle a géré pendant 5 ans une épicerie Vival. Le besoin de « retrouver la campagne » a motivé son arrivée à St Léger où elle souhaite s'installer durablement.

Le magasin est ouvert toute la journée du lundi au samedi et le dimanche matin ; on peut y trouver, en plus des produits classiques, du poisson frais chaque vendredi, de la viande du Charolais, des vins du pays.



Régine Guyard

■ **UN CABINET VÉTÉRINAIRE**, implanté près du siège de la communauté de commune et du complexe médical, a ouvert ses portes en novembre.

Les Docteurs vétérinaires Grosemans et Gardeux assurent les consultations, assistés de Mlle Marie Goudet et assurent également les visites à domicile.

Toutes les espèces animales sont suivies : chien, chat, NAC ; ainsi que les chevaux et les animaux de rente.

Horaire d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30 à 12h00 et de 15h30 à 19h00

Mercredi : 8h30 à 12h00

Samedi : 9h00 à 12h30

Contact :

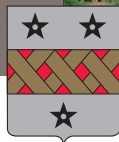
Au siège à Mercurey : 03 85 45 26 75

A Saint Léger : 03 85 97 18 35

Urgence 24/24 : 06 11 94 84 26



Cabinet Vétérinaire



Centre de loisirs

La structure abrite trois services destinés aux enfants scolarisés âgés de 3 à 11 ans.

- L'accueil périscolaire ouvert les jours de classe, de 7 h à 8h30 et de 16h30 à 19h.
- Le restaurant scolaire qui accueille 70 enfants environ sur deux services. Les repas sont préparés
- L'accueil de loisirs fonctionnant les mercredis et pendant les vacances de 9h à 17h ou par demi-journée. Des animations ludiques et pédagogiques sont dispensées par trois animateurs, deux assistantes de l'école maternelle et d'autres animateurs venant compléter l'équipe pendant les vacances.

Le règlement détaillé des services est disponible au centre de loisirs.

Le centre peut également proposer au cours de l'année des séjours de vacances de plusieurs jours, ainsi que des mini-camps qui peuvent se pratiquer sous tentes.

En juillet, une vingtaine d'enfants ont pu profiter de belles vacances au camping 4 étoiles de l'Etang de Fouché à Arnay-le-Duc : piscine, poneys, balades en calèche, vélo...

Quelques photos du mini-camp :





Les activités du centre de loisirs en images



En attendant le spectacle



Initiation au roller



Initiation au roller



Journée au parc des Dombes



Ravitaillement sur la voie verte



Remise des diplômes



Balade à Santenay



Sortie vélo



Ecole Primaire

☎ Maternelle 03 85 45 37 83
☎ Elémentaire 03 85 45 43 95
E-mail : 0711548X@ac-dijon.fr

A la rentrée 2012, l'école compte 8 classes :

- 3 dans le bâtiment « maternelle »
- 5 dans le bâtiment « élémentaire »



Effectif et personnel : 176 élèves



- Mme MATHEY : 18 élèves de petite section (PS)
- Mme BOMONT : 28 élèves de moyenne section (MS)
- Mme DROST : 27 élèves de grande section (GS)
- Mme VAUCHEY : 23 élèves de CP
- Mme REBILLARD : 21 élèves de CE1
- Mme GENNESSON : 17 élèves de CE2
- Mme DRAIN : 22 élèves de CM1
- Mme ROLLAND : 20 élèves de CM2

La décharge de direction est assurée le vendredi par Mme GAILLARD qui travaille également le jeudi en petite section et le mardi à l'école de Perreuil.

Un emploi de vie scolaire accompagne un élève en situation de handicap.

La commune met à notre disposition plusieurs personnes pour encadrer les élèves des classes maternelles : Mmes Boyer Patricia, Jossart Rose-Marie et Texeraut Sophie.

Mme Poupart Isabelle assure l'entretien des locaux de l'école élémentaire.

Activité pendant l'année 2012

- Participation au Téléthon avec le cross des élèves et des parents
- Fête de Noël avec la participation de l'APE, de la municipalité (livres offerts aux maternelles), de Michel Camus et Eric Mathey
- Partenariat avec la bibliothèque et participation au voyage lecture « **Explorelivres** » avec les classes de cycles 1 et 2
- Participation des classes CE1/CE2 au projet école et cinéma et réalisation d'un film d'animation
- Semaines des couleurs en petite section
- Semaine du goût (maternelle)
- Partenariat avec la gendarmerie pour l'attestation de sécurité routière délivrée aux élèves de CM2
- Décloisonnement GS/CP
- Diverses expositions des travaux des élèves suite à l'intervention de Séverine Dausse en arts visuels
- Participation à la fête de la musique
- Intervention de Rachel Jorry en musique
- Fête des écoles



Fête de la musique juin 2012



Sorties Scolaires

Grâce à une subvention importante de l'Association des Parents d'Elèves :

- Les classes maternelles sont allées au château de Sully
- Les classes CE1 et CE2 sont allées au cinéma 3 fois dans le cadre du projet école et cinéma
- Les CM1 ont passé une journée à Collonges la Madeleine
- Les classes CP et CM2 ont bénéficié de l'activité aquatique à la piscine du Creusot (10 séances)



Visite du Château de Rully



La Couleur Rouge

Interventions financées par la communauté de commune entre Monts et Dheune

- Musique avec Rachel : Toutes les classes sauf GS
- Théâtre avec Elise Fouratier: CM1/CM2
- Arts visuels avec Séverine Dausse : toutes les classes
- Judo avec M.Wagner : GS

Financement exceptionnel

La commune a financé les entrées de la piscine à hauteur d'environ 1500 euros pour 10 séances et 2 classes et a mis Vincent Souilah (directeur adjoint du centre de loisirs) à notre disposition.



En 2012/2013

Nous tenons à remercier tous les partenaires qui, par leur aide et leur soutien, nous permettent de réaliser tous nos projets. Nous espérons reconduire certaines actions et en réaliser de nouvelles pendant l'année 2012/2013 :

- Séances de « **connaissance du milieu aquatique** » à la piscine du Creusot pour les CP et CM2 (financées par l'APE et la commune)
- Cross des élèves au profit du Téléthon
- Prévention routière pour les CM2
- Prévention des risques ferroviaires (passage à niveau) proposée par la **SCNF** pour les élèves de CM1 et CM2
- Visites de certains services du village : la poste, la caserne des pompiers, la gendarmerie...
- Classe transplantée pour les CP si obtention des financements
- ...



La galette des rois

Un grand merci à Rose-Marie Jossart pour ses nombreux articles de presse qui resteront la mémoire de l'école.

Bonne année à tous de la part des petits et des grands de l'Ecole Primaire (maternelle et élémentaire)

Stéphanie Vauchey



Bibliothèque Municipale

Depuis le mois de juin, notre équipe de bénévoles compte deux diplômées de plus. En effet, après une année de cours dispensés par l'Association des bibliothécaires de France à Mâcon, Jacqueline Javouhey a obtenu avec succès, son diplôme national d'auxiliaire de bibliothèque. Quant à Michèle Houdement, elle a suivi une formation d'un an avec l'organisme Culture et bibliothèque pour tous, pour réussir le certificat de bibliothécaire et le module « *maison de retraite et hospitalier* ».

Grâce à l'association « **Livralire** », elles s'investissent dans la préparation du voyage-lecture « **Lovelivres** » qui conduira cette année les trois classes de l'école maternelle et le Centre de Loisirs, à la découverte de lectures centrées sur l'attachement, l'affection, les préférences.

De la causerie sur Boris Vian à la fête de la musique, en passant par les soirées sur les thèmes du chocolat et de la poésie, les animations de l'année écoulée ont connu des fortunes diverses.

L'information auprès des Léodégariens passe mal, mais loin de nous décourager, nous avons quelques projets.

Après une vitrine consacrée à Autun, grâce à des documents prêtés par la bibliothèque municipale et l'office du tourisme d'Autun, nous organiserons une promenade guidée (sites gallo-romains et cathédrale), le 24 novembre.

En 2013, Mr Lamy nous parlera de Léo Ferré, poète, musicien et chanteur puis nous envisageons une exposition et une visite sur le site préhistorique de Chassey le Camp.

Enfin, nous vous rappelons que l'atelier « **Liseuses et tricoteuses** » est toujours ouvert le lundi de 20h à 22h. Bernadette partage son savoir faire de tricoteuse avec vous, débutants ou plus expérimentés. Chacun apporte son projet et son matériel (laine, aiguilles, catalogue) et, dans l'intervalle de 20h à 22h, peut arriver et repartir à l'heure de son choix. Nous pouvons aussi tous ensemble, à partir de magazines ou de livres, décider d'un projet et le réaliser, c'est le cas de « l'automne en tricot » que vous avez pu voir exposé dans une vitrine de la bibliothèque en octobre.

Quelques Chiffres

La bibliothèque vous offre un choix de plus de 5600 ouvrages.

Une cotisation annuelle de 2€ (gratuite jusqu'à 16 ans révolus) vous permet d'emprunter

4 documents pour une durée de 3 semaines.

Horaires d'ouverture :

les mardis, mercredis et samedis de 10h à 12h et les mardis après-midi de 16h30 à 18h30.

Appel à bénévoles

Vous disposez d'un peu de temps,

Vous désirez participer à la vie culturelle de votre commune,

Alors, pourquoi ne pas vous joindre à l'équipe de bénévoles de votre bibliothèque.

Les tâches très variées sont nécessaires à la vitalité de la bibliothèque municipale (accueil, prêt de documents, animation, préparation des vitrines, échange de livres avec la DLP...)

Si vous êtes intéressés, venez nous rencontrer aux heures d'ouverture de la bibliothèque ou donnez vos coordonnées à l'accueil de la mairie.



La fête de la musique



Le ballon rouge interprète par les enfants de la moyenne section



Le chocolat



Pendant la conférence sur Boris Vian



Préparation d'une vitrine



État Civil

(selon actes reçus en mairie, du 18 novembre 2011 au 25 octobre 2012)

Naissances

ANTEZAC Grégoire	22 octobre 2012
BAULAND Jules	18 octobre 2012
BERBEZY Maëlice	27 mars 2012
BERNARD Lola	12 février 2012
BOHN Camille	15 août 2012
BRICE Evan	18 septembre 2012
BRISEPIERRE Tristan	21 novembre 2011
CHATRY Augustine	22 juillet 2012
DA SILVA AMARAL Tony	11 octobre 2012
DE ALMEIDA Thomas	3 octobre 2012
DESBROSSES Adrien	15 février 2012
DE ABREU SEIXO Hugo	17 février 2012
DEMONFAUCON Maëlle	26 février 2012
GAUVIN Capucine	5 avril 2012
GERMAIN LOISEAU Hector	3 août 2012
GERMAIN LOISEAU Léana	3 août 2012
GROUSSIN Isaline	14 octobre 2012
LACHAUX Ana	14 août 2012
LAGNEAUX Kenzo	2 juillet 2012
PELLETIER Charline	6 juillet 2012
PELLETIER Floriane	6 juillet 2012
PEINADO GADANT Léana	6 octobre 2012
RICADA Mathis	17 août 2012
WARMUZ Jude	15 octobre 2012

Mariage

DOZOT Joël et PERRAUD Colette	24 août 2012
FRIBOURG Régis et LEMOINE Catherine	21 juillet 2012
JAGO Alexandre et GOUJON Marina	20 avril 2012
NICOLAI Jean-Philippe et LU Shannen	21 janvier 2012
PELLETIER Jean-François et JERONIMO Stéphanie	25 août 2012



Décès

AUGIER Alain	30 décembre 2011
ASTAIX Pierre	27 avril 2012
BARBERET Jean-Paul	24 juillet 2012
CARCHI Vincent	13 septembre 2012
CRETAT Marcel	8 décembre 2011
CULLARD Marguerite	9 février 2012
DURAND André	26 février 2012
DRAIN Michel	18 octobre 2012
GILLOT Pierre	21 janvier 2012
LARAIZE Léon	10 juillet 2012
LOIRE Alice	10 octobre 2012
MOINE Gisèle	3 octobre 2012
NECTOUX Louise	31 mars 2012
PONSOT André	19 décembre 2011
SCHMITT André	25 août 2012





Manifestations publiques - Année 2013

Salle Polyvalente :

13 janvier 2013	Amicale Notre Temps : Loto
3 février 2013	Amicale des Sapeurs-Pompiers : Loto
9 et 10 février 2013	ASSL Foot : Brocante
9 mars 2013	Société de Chasse : Loto
16 mars 2013	Asso Parents d'élèves : Carnaval
24 mars 2013	Comité des Fêtes : salon des talents
7 avril 2013	Asso Parents d'élèves : Vide grenier enfants
1 ^{er} mai 2013	Comité des Fêtes : Puces
8 juin 2013	CDSL (danse) : Gala
22 juin 2013	Judo Club : Clôture de la saison
29 juin 2013	Ecoles : Fête des écoles
13 juillet 2013	Commune : Feux d'artifices
24 et 25 août 2013	Fête du Jumelage
5 octobre 2013	Amicale pour le don du sang bénévole : Loto
20 octobre 2013	Commune : Banquet des anciens
3 novembre 2013	Comité de jumelage : Loto
24 novembre 2013	Association Parent d'Elèves : Loto
6, 7 et 8 décembre 2013	Téléthon
14 décembre 2013	Ecoles : Arbre de Noël
31 décembre 2013	Comité des Fêtes : Réveillon

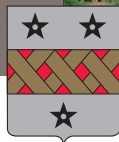
Fêtes en plein air :

14 juillet 2013	Amicale des Sapeurs-Pompiers : kermesse
01 septembre 2013	Société de Pêche : concours

Collectes de sang :

La matinée (9h30 - 12h30): les 11 janvier, 15 mars et 27 août 2013.

L'après-midi (15h30 - 19h30) : les 17 mai et 26 juillet 2013.



Banquet des Anciens

C'est par une belle journée d'automne que les aînés de la commune se sont retrouvés à la salle Pierre Chamagne le dimanche 21 octobre, pour le traditionnel banquet. Après quelques mots de bienvenue de Monsieur Leriche, et l'apéritif offert par le Comité des Fêtes, les convives ont pu déguster le repas confectionné par Monsieur Huez, traiteur à Meursault.



Au dessert, Blanche Brochot, doyenne de l'assemblée reçut un gros bouquet de fleurs et l'almanach 2013 rédigé par les Amis de Saint-Léger. La journée s'est terminée sur quelques notes de musique et tandis que les uns esquissaient quelques pas de danse, les autres échangeaient leurs souvenirs de jeunesse ...



La Doyenne



Centre de Première Intervention

Tel/Fax : 03 85 45 47 12

Mail : info@pompier-saint-leger.fr

Plus d'info sur notre site internet : www.pompier-saint-leger.fr



Les sapeurs- pompiers volontaires de Saint Léger sont aux côtés de la population depuis presque 70 ans. Ils assurent des missions diversifiées :

- le secours aux personnes
- les accidents de la circulation
- la lutte contre les incendies et les catastrophes naturelles (inondations, tempêtes, orages...)
- les sauvetages d'animaux (sauvages ou domestiques)

Nous sommes 17 sapeurs-pompiers (hommes et femmes), disponibles et formés pour intervenir 7 j/7 et 24h/24 dans toutes les situations. Nous effectuons entre 70 et 90 interventions par an.

Du nouveau...

Cette année est une année charnière pour notre centre. Un programme de remplacement de nos engins a été lancé. Nous vous annonçons l'arrivée d'un poids lourd 4x4 destiné aux incendies. Celui-ci nous permettra d'accroître notre autonomie en eau et d'améliorer la rapidité d'extinction, mais aussi d'intervenir dans des lieux d'accès difficiles.

Un nouveau véhicule de Première Intervention, plus polyvalent et fonctionnel devrait venir remplacer notre engin actuel d'ici à la fin d'année. Il nous permettra de transporter notre matériel dans de meilleures conditions.

L'avenir...

Par ailleurs, le centre travaille sur un projet d'intégration au Service Départemental d'Incendie et de Secours (**SDIS 71**). Cette intégration vise à mieux protéger notre commune mais aussi à renforcer les centres de secours voisins. En effet les vocations de sapeurs pompiers volontaires sont en baisses. Notre force est d'être une commune où nous pouvons mobiliser des sapeurs pompiers disponibles en journée.

Nos besoins...

Afin d'augmenter notre capacité opérationnelle en journée nous avons besoin de vous !

Vous êtes une femme, un homme âgés de plus de 16 ans, vous avez quelques heures de disponibilité chaque mois, venez nous rencontrer et découvrir notre fonctionnement. Il ne faut pas forcément être athlète de haut niveau pour être sapeur pompier, il faut simplement avoir envie d'aider les autres...

Merci à vous...

Nous tenions à remercier la Commune de Saint Léger pour son soutien sans oublier toute la population pour ses dons lors de notre passage pour les calendriers ou sa présence à notre loto, c'est grâce à cela que nos projets avancent et se réalisent...

Le Chef de Centre
Damien BONDOUX





Amicale des Sapeurs-Pompiers de Saint Léger-sur-Dheune

L' Amicale des Sapeurs-Pompiers est une association formée par les sapeurs-pompiers du CPI.

Son but majeur est de resserrer les liens d'amitié qui doivent unir les sapeurs-pompiers actifs et retraités.

Tout au long de l'année, on retrouve l'Amicale à l'action dans de multiples activités :

- Actions sociales en interne (aide à ses membres ou à leurs familles, organisation de voyages avec les «anciens», sorties, repas, arbre de Noël...)
- Partie prenante au fonctionnement du CPI (achat de matériel, frais de déplacement lors des formations, prise en charge des frais lors de réceptions...)
- Participation à la vie associative locale (participation au Jumelage, Téléthon, Loto, kermesse du 14 juillet, «coup de main» aux autres associations)
- Participation à l'activité de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Saône-et-Loire. (UDSP71).



Notez dès à présent sur vos calendriers : dimanche 5 février 2013 : LOTO des pompiers !

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Saint Léger-sur-Dheune en profite pour remercier l'ensemble de la population pour l'accueil qu'elle leur réserve lors de la tournée des calendriers et pour le soutien qu'elle leur témoigne tout au long de l'année...

Le Président
Bernard LUCOTTE



Contact : Amicale des Sapeurs-Pompiers
Z.A. Le Colombier - 71510 Saint Léger-sur-Dheune
Tél. 03 85 45 47 12 - cpisaintleger@wanadoo.fr



La Vie, c'est important... Offrez lui un peu de votre sang.

L'Amicale des volontaires du sang a propos   plusieurs animations :

- Le traditionnel loto dont le b  n  fice permet de recevoir les donneurs de sang dans de bonnes conditions (repas confectionn  s par nos cuisiniers), ainsi que d'offrir    l'  quipe m  dicale croissants et pains au chocolat.
- Tous les mardis matins, au cours du march   de St L  ger, une   quipe de b  n  voles de l'Amicale des volontaires du Sang vous propose de vous r  conforter avec un petit caf  . (photo).
- Le Centre de Transfusion Sanguine de Chalon-sur-Sa  ne a d  l  gu   une   quipe d'animation p  dagogique qui s'est rendue dans la classe de CM2 de l'  cole de St L  ger afin d'expliquer et de sensibiliser les plus jeunes aux dons du sang.

Rappel :

les dons de sang peuvent se faire jusqu'   70 ans ; 6 dons annuels pour les hommes et 4 pour les femmes.

Dates des pr  l  vements sanguins sur le site de St L  ger en 2013

- | | |
|----------------------------|--------------------|
| • vendredi 15 mars de | 09 H 00    12 H 30 |
| • vendredi 17 mai de | 15 H 30    19 H 30 |
| • vendredi 26 juillet de | 15 H 30    19 H 30 |
| • vendredi 27 septembre de | 09 H 00    12 H 30 |

Un apr  s-midi suppl  mentaire a   t   accord   par le Centre de Transfusion Sanguine, cette plage horaire convenant mieux aux donneurs.

Lors de l'assembl  e g  n  rale de l'association, les donneurs de sang cette ann  e ont   t   honor  s et chaleureusement remerci  s :

• Pour 25 dons :

Marie Andr  e Chassignuex, Pascal Corbel, Virgile Demaiz  re

• Pour 75 dons :

Jean Fran  ois Girard

• Pour 100 dons :

Alain Drost, qui a re  u la m  daille de la commune de St L  ger des mains de Mr Leriche.



Au march  



Collecte des sangs



La presidente et Marie Andr  e



Les Donneuses remerci  es

L'amicale souhaite vivement remercier la commune tant pour son apport logistique (pr  t de la salle polyvalente) que pour sa subvention.



Les Amis de Saint-Léger

C'est au cours de la réunion de bureau du **10 mars 2011** que la réalisation d'un **almanach 2013** a été décidée.

Inutile de dire que les nombreuses réunions qui se sont succédées en 2011 puis en 2012 ont toutes été consacrées à la mise en œuvre de ce projet d'envergure. Début juin 2012, nous recevions les mille exemplaires d'un almanach qui rassemble

- des anecdotes telles que :

« A la sortie de St Laurent en Grandvaux, une voiture nous double et nous fait une queue de poisson, notre chauffeur doit freiner, mais la route est verglacée. Notre bus dérape et monte sur l'accotement, un poteau télégraphique est fauché, en une fraction de seconde, il se couche sur le flanc droit dans un pré à 3 m en contrebas... »

(Extrait de l'article « **retour mémorable d'une journée de ski** »)

- de l'histoire récente :

« L'envahisseur s'installa à St Léger et réquisitionna les principales propriétés du pays : Pelletier, Desfontaine, De Montille, Bouillod ; c'est dans cette dernière qu'il établit la Kommandantur... »

(Extrait de l'article « **les Allemands arrivent à St Léger** »)

- de l'histoire ancienne :

« Ceux qui assaillirent le chastel de St Léger sur Dheune courirent femmes et les violèrent toutes dont restoit grand pitié car ils les faisaient crier et brailler que bestes et pillèrent ledit chastel qu'il ni demeura rien... »

(Extrait d'un **procès-verbal** dressé en 1444)



le Vernay au printemps

- des recettes :

Les œufs en meurette, les gouères, le tartouillot, le jambon à la crème, l'œuf cocotte à la bourguignonne, les corniottes, le jambon persillé...

Ainsi que des jeux, des dates historiques, des expressions en patois, des photographies anciennes et modernes.

Notre agenda est en vente à la bibliothèque municipale, à la **Maison de la Presse**, à **Péché Sucré** et auprès des membres de l'association.



Comité de jumelage St Léger - Lustin

Les prochaines fêtes de Jumelage auront lieu à **St Léger** du **23 au 26 août 2013** : nos amis de **Lustin** nous rendront visite.

- Le 23 novembre, une réunion a rassemblé familles de jumeaux, associations, comités de quartier et sympathisants pour préparer les festivités.



Soirée d'août

- Des commissions ont été créées afin d'organiser au mieux les cérémonies et les multiples animations. Toutes les bonnes volontés, jeunes et moins jeunes, sont les bienvenues pour apporter de nouvelles idées, des savoir-faire et participer au traditionnel défilé. Ainsi, un atelier « décoration » se réunit pour confectionner les décors qui égayeront les salles et les rues du village.

- La gazette du jumelage paraîtra tout au long de l'année ; on y trouvera les détails du programme, les préparatifs et tous les renseignements nécessaires à la réussite de cet événement.

- Le Comité a prévu pour le samedi après-midi la découverte d'un monument de la région suivie d'une dégustation : le château de Marguerite de Bourgogne à Couches accueillera les visiteurs, comme l'ont fait, lors des précédents échanges, les Hospices de Beaune, les Châteaux de Meursault, de Cormatin et de la Rochepot, l'Ecomusée du Creusot,

Les personnes qui désirent apporter leur concours peuvent contacter :

Les membres du bureau :

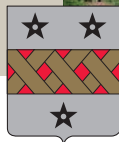
- | | |
|---|----------------|
| • LAFITTE Dominique, président : | 06 83 24 40 79 |
| • CAMUS Michel, vice-président : | 03 85 45 46 70 |
| • EMPTAZ Gisèle, secrétaire : | 03 85 45 34 70 |
| • GRAVIER Marie-France, secrétaire adjointe : | 06 26 79 83 71 |
| • GUILLEMIN Isabelle, trésorière : | 06 77 20 59 70 |
| • DUTREMBLE Christine, trésorière adjointe | 03 85 45 33 08 |

Le Comité de Jumelage a organisé cette année une soirée musicale sur le port, le 18 août et son loto annuel, le 4 novembre.

Les membres actifs :

- BRUNELLE Jocelyne, FRIBOURG Eric, MICHEL Delphine,
- POCHERON Michel : 03 85 45 39 33, PUYMEGE Renée : 03 85 45 31 23,
- TOMBEUR Jacqueline : 06 29 79 38 53

Tous vous souhaitent d'agréables fêtes de fin d'année et vous présentent leurs vœux les meilleurs pour cette année 2013 qui devrait nous permettre d'heureuses « Lustinades ».



La danse à Saint-Léger

Cette année encore, le CDSL propose des cours de danse aux enfants, adolescents et adultes. Cette activité permet aux participants d'acquérir une meilleure connaissance de leur corps, la maîtrise de leurs gestes et de développer leur sens du rythme.

Les jeudis en fin d'après-midi, Claire Bernaud dispense des cours de danse classique qui ravissent les plus petites, et, des cours de Modern'jazz pour le plaisir des adolescentes et des adultes. (les garçons sont les bienvenus s'ils le souhaitent !).

Le Gala de juin 2011 a été l'occasion de fêter les 25 ans de collaboration entre Claire et le CDSL. Nous la remercions pour sa fidélité et son investissement au sein de notre association.

Le vendredi, Jeremy Pirello propose aux élèves des cours de Hip Hop. Arrivé à l'association en septembre 2011, il a suscité l'enthousiasme des danseurs. A tel point que nous avons du créer un nouveau groupe à la rentrée 2012. Nous le remercions pour son professionnalisme.

Le gala de clôture de la saison 2012-2013 aura lieu le 8 juin 2013 à la salle Pierre Chamagne. Nous vous attendons nombreux afin de saluer et admirer le travail accompli par les professeurs et les danseurs.

Pour tout renseignement concernant notre association : danse.stleger@gmail.com



Groupes 1 et 2 classique



Gala



Gala : tableau final



Le Hip-Hop



Gala



Comité des Fêtes

Comme chaque année le **Comité des Fêtes** a été présent pour animer la commune, essayant par ses diverses manifestations, d'intéresser le plus grand nombre d'entre vous. Constatant que certaines d'entre elles commençaient à s'essouffler et souhaitant redynamiser une partie de notre répertoire, nous nous sommes attachés en 2012 à proposer des prestations d'un nouveau genre.



Le magicien Gildas répond aux questions pour le cluedo

C'est donc avec enthousiasme que nous nous sommes lancés, le 2 septembre dernier, dans la 1^{ère} édition d'une enquête policière grande nature, avec « **Meurtre au château** ».



Les acteurs du Cluéo

Mélange entre jeu de piste, rallye et jeu de rôle, cette manifestation a permis à chaque participant, petits et grands, de s'immiscer le temps d'un après midi, dans la peau d'un détective, afin d'élucider le meurtre de *Rose de Colombier*.

Je ne crois pas mentir en disant que les participants ont été conquis par cette nouvelle expérience. Surpris par les mises en scène, l'atmosphère 19^{ème} siècle des lieux et des personnages, et la qualité des intervenants, qu'il s'agisse de l'inspecteur *Valentin* et de son acolyte ou des différents suspects. Je remercie à cette occasion le **Collectif des Enclumés**, les acteurs amateurs, pour

la qualité de leur prestation ainsi que tous ceux qui, par leur soutien ont contribué au succès de ce divertissement. Notre seul regret, une faible participation des Léodégariens.

C'est dans un tout autre registre, que nous avons voulu également vous embarquer avec nous lors d'un voyage à Annecy, le 13 octobre 2012, pour le **Retour des Alpagnes**.

Au programme : journée libre à Annecy, où toute la ville fête l'arrivée de l'automne avec le retour des animaux dans la plaine, découverte du travail des artisans de la vieille ville, avant d'assister au défilé. Le soleil était au rendez vous.



Les enquêteurs et Eve Nituur

Encore une nouveauté pour l'année 2013 :

• Dimanche 24 mars : Le Salon des Talents

Envisagé davantage comme un salon en mouvement où des passionnés viendraient partager et faire découvrir leur talent, leur savoir faire et leurs réalisations aux visiteurs, nous vous invitons d'ores et déjà à réserver cette date afin de venir partager avec nous ce moment convivial.

Pour information :

L'Assemblée Générale du Comité des Fêtes se tiendra le **samedi**

19 janvier 2013 à 18h00 salle de la mairie. A cette occasion, n'hésitez pas à nous rejoindre pour faire un bout de chemin avec nous.

Je remercie une fois de plus mes compagnons de route et vous souhaite une bonne année 2013.

Vous avez un talent particulier, insolite. Vous souhaitez faire partager votre passion ? Vous vous adonnez à la peinture, à l'écriture, à la photo etc... Venez présenter et échanger vos savoirs en participant à ce salon, pour le plaisir de tous. (ouvert à tous)

Le président.
Michel CAMUS



L'A.P.E.



L'APE ?

L'Association des Parents d'El  ves de Saint L  ger-sur-Dheune est une   quipe de parents b  n  voles, qui donnent un peu de leur temps et de leur   nergie, pour organiser des manifestations festives et diverses ventes afin de r  colter des fonds (sauf pour le T  l  thon) dans l'objectif de subventionner en partie des projets propos  s par les professeurs des   coles (sorties, spectacles, achat de mat  riel, livres ...).

Activit  s 2011/2012

- D  fil   de carnaval avec la participation des commer  ants de St L  ger, spectacle offert par l'APE
- Notre super loto en Novembre : belle r  ussite
- Participation de l'APE au t  l  thon avec vente de photophores au profit du T  l  thon, tenue d'une ludoth  que.
- F  te de No  l des enfants : tenue buffet-buvette et vente de sapins du Morvan
- Op  ration vente de chocolats en Avril
- F  te des   coles en Juin avec jeux pour les enfants, tenue buffet-buvette

Toutes ces manifestations seront reconduites en 2012/2013 et avec en nouveaut   les « puces enfantines » vente au d  ballage d  di  e    l'univers des enfants le 7 avril 2013.

Projets subventionn  s    hauteur de 3400 euros:

- l'achat de livres pour explorelivres
- la globalit   des transports des sorties de fin d'ann  e des   coles primaires et maternelles, des transports pour le cycle piscine CP et CM2, des transports et des entr  es pour le projet   cole et cin  ma CE1 et CE2.



Le bureau de l'APE est compos   de Virginie LAGRANGE (pr  sidente), Maguy BATISTA (vice pr  sidente), Caroline DESBROSSES (tr  sori  re), Delphine COQUARD (vice tr  sori  re), Virginie ARNOULD (secr  taire), St  phanie LORTON (vice secr  taire), Corinne LAVOISIER (membre du bureau), Carine MARCHAL (membre du bureau) sans oublier les membres actifs (comme Vanessa HEITEKAVA , Laure GUICHARD, H  l  ne CHANTELOUP, Nathalie LEVEILLE, Eric CHAPEAU, Laurent NOEL, V  ronique NECTOUX, Nathalie MARINOT , C  line CARLIN et tous les parents venant nous aider lors de nos manifestations).

Qui peut venir ? Tous les parents !! Tous les parents volontaires sont invit  s    se rendre aux r  unions pour y apporter leurs id  es, leurs suggestions, pr  parer et/ou participer aux diverses manifestations; ne serait-ce que ponctuellement. Nous comptons sur vous pour venir nombreux aux prochaines manifestations de l'APE pour l'ann  e scolaire 2012/2013.



Nous sommes    votre disposition pour plus d'informations. N'h  sitez pas    nous rejoindre !!
Et retrouvez nous sur notre site <http://www.ape-saint-leger-sur-dheune.fr/>

Votre contact : Virginie LAGRANGE, pr  sidente - apestleger@voila.fr

*Bonne ann  e scolaire    tous !
Toute l'  quipe de l'APE*



L'A.S.S.L. Foot



Le football vit une période difficile pour nous, amateurs. Nos footballeurs professionnels français y sont-ils pour quelque chose ou est-ce simplement un problème de génération ???

Le football amateur se pose plein de questions et cherche des solutions pour endiguer cette pénurie de joueurs et redorer un peu l'image de notre sport.



L'ASSL FOOT continue tout de même d'avancer avec toujours 2 équipes séniors, une soixantaine de jeunes de 6 à 13 ans constituant 6 équipes ainsi qu'une équipe de vétérans.

De nouveaux dirigeants bénévoles nous ont rejoint cette année pour encadrer jeunes et moins jeunes et je profite donc de cet article pour remercier l'ensemble des bénévoles de **L'ASSL** pour leur dévouement et leur engagement.

L'ASSL FOOT reste ouverte à tout nouveau joueur (jeune ou moins jeune) et à toute personne souhaitant donner un peu de son temps...

Nous vous rappelons que **L'ASSL FOOT** organise son traditionnel Salon Antiquités Brocante en février 2013 et son Grand Loto en mars 2013.

Sportivement,
Nicolas Labille
Président ASSL FOOT

La Gaule



Les gagnants du concours

Chaque année «**La Gaule**» organise son traditionnel concours de pêche sur le canal, le dernier dimanche d'août. Cette année, 54 pêcheurs dont 18 enfants ont répondu présents. Tous ont été récompensés par un prix ou un lot.

Sur la photo : remise des médailles de la Fédération de Pêche de Saône et Loire aux enfants, par le président Georges Guyonnet

coiffure et NADINE fleurs.

Nouveauté cette année, vous pouvez prendre votre carte directement sur internet. Connectez-vous sur www.cartedepeche.fr et laissez vous guider.

Bonne pêche à tous et soyez nombreux.

Les cartes de pêches 2013 seront disponibles chez HUGO



AS Saint Léger Judo



Le mot du Président

Le Judo est un sport pour tous qui procure un véritable équilibre.

Activité de détente et de plaisir, le Judo est une discipline basée sur l'échange et la progression.

L'apprentissage se fait de manière progressive en fonction des aptitudes de l'individu, ce qui permet à chacun d'évoluer à son rythme.

Sport d'équilibre, sport éducatif, sport de défense, le Judo est adapté à toutes les tranches d'âge. Le Judo permet à chacun de devenir plus adroit, plus souple, plus fort mais aussi d'apprendre à respecter des règles, découvrir l'entraide, évaluer ses forces et ses faiblesses pour progresser.

Jigoro KANO, fondateur JUDO, a résumé ainsi son entreprise : "le Judo est l'élévation d'une simple technique à un principe de vivre".

Sportivement.

Louis WAGNER



HORAIRES DES ENTRAÎNEMENTS

Judokas de 4 à 6 ans : Eveil Judo le mercredi de 15h à 16h

Judokas de 7 à 8 ans : Mercredi de 16h à 17h et vendredi de 17h30 à 18h30

Judokas de 10 à 12 ans : Mardi de 18h à 19h et vendredi de 18h30 à 19h30

Judokas ados/adultes (à partir de minimes) :

Mardi de 19h à 20h30 et Vendredi de 19h30 à 21h15



A.S.D.

L'Association Sport Détente de Saint Léger-sur-Dheune créée en janvier 2005 compte cette année une trentaine d'adhérents.

Elle regroupe hommes et femmes majeurs désirant s'entretenir et garder la forme en organisant des activités tels que volley, basket, foot, badminton, hockey, tennis de table, mini tennis en privilégiant la convivialité et la bonne humeur.

L'ASD se réunit chaque mercredi de 20 h à 23 h à la salle polyvalente de Saint Léger.

Une cotisation annuelle de 40 €.

Venez nous rejoindre !!

Deux séances d'essai vous seront proposées...

Composition du bureau :

Serge LALONDE - Président (03 85 45 40 95)

Guillaume LAGROT - Président Adjoint

Etienne VAUCHEY - Trésorier adjoint

Michel BROWERS - Trésorier

Olivier LAMBERT - Secrétaire

Michel POCHERON - Secrétaire adjoint





Gymnastique Volontaire



L'association compte une soixantaine d'adhérents de tout âge qui vient pratiquer la gymnastique dans un esprit sport santé, sans compétition, dans la convivialité.

La gymnastique volontaire est une pratique éducative, de proximité et en groupe d'activités physiques diversifiées : gymnastique douce, stretching, équilibre, renforcement musculaire... Elle sert d'accompagnement pour entretenir, améliorer, dynamiser la santé, le bien-être. C'est une pratique fondée sur la connaissance de soi : être à l'écoute de son corps, de ses rythmes et de ses besoins, tels sont les messages que font passer les animatrices et animateur.

Vous voulez améliorer, retrouver votre forme.

Venez nous rejoindre !!

Calendrier des séances (hors vacances scolaires)

- **GYM DYNAMIQUE** : mardi et jeudi de 20h à 21h
- **GYM D'ENTRETIEN** : jeudi de 10h à 11h
- **GYM DOUCE** : mardi de 10h30 à 11h30 et mercredi de 10h à 11h



Le bureau est composé de :

Marie Claude Roizot (présidente),
Emilie Rico (secrétaire),
Annie Tortiller (trésorière),

de Jocelyne Antezac, Annie Paillard et Anne-Marie Reverchon (membres du bureau).

Nadine Pautel (vice-présidente),
Monique Pommier (secrétaire adjointe),
Isabelle Guillemain (trésorière adjointe),

Contacts :

- Marie-Claude, la présidente 03 85 45 48 52
- Isabelle, la vice-trésorière 06 77 20 59 70
- Annie, la trésorière 03 85 45 33 61
- Mail : gvstlegersurdheune@laposte.net



Amicale Notre Temps

Voyages sous le signe de l'eau en 2012.

Le 7 juin, escapade au Saut du Doubs. Les membres du club et quelques sympathisants embarquèrent à Villiers le Lac pour un déjeuner croisière sur le Doubs après avoir visité une fabrique de saucisses de Morteau. L'après-midi fut consacré à la découverte de l'Abbaye de Montbenoit, construite au 12^{ème} siècle.

Le 13 septembre, promenade au barrage de Vouglans. Les aînés naviguèrent sur le Lac de Vouglans à bord du "Louisiane" où un guide leur fit l'histoire du barrage et répondit à leurs questions. Ils prirent ensuite un copieux goûter à l'Auberge Fleurie.



L'amicale Notre Temps compte environ 70 adhérents qui se réunissent deux fois par mois, les 1^{er} et 3^{ème} mardis à la mairie.

En plus des balades qui leur sont proposées au long de l'année, ils sont conviés au restaurant en avril et novembre pour fêter les anniversaires.

Contact : la présidente, Marguerite Brié au 03 85 45 43 56.





Téléthon

C'est avec la contribution des écoles que le départ du Téléthon 2011 fut donné le vendredi après-midi : les enfants participèrent au cross sous les encouragements des parents et amis enthousiastes. La mobilisation des bénévoles et des habitants de St Léger et des villages environnants a permis le versement de 7 900 € à l'Association Française « contre les Myopathies ».

2012 a relevé le défi avec de nouvelles animations - concert des années 60 et 70, concours des minichefs pâtissiers, Karaoké – le tout venant étoffer les activités qui tissent le fil conducteur de ces deux jours de fête partagée.



Remise du chèque de 2011



Le Cross





Diagonale du souffle

La « **Diagonale du Souffle** » est une course cyclotouriste qui a pour objectif la sensibilisation de l'opinion publique à la mucoviscidose et à la collecte de fonds au profit de « **Vaincre la Mucoviscidose** » depuis maintenant plus de 20 ans. Tous les ans, au mois de mai, les cyclotouristes bretons, membres du comité de soutien, traversent la France et organisent des conférences sur cette maladie dans les mairies des villes traversées. Ils parcourent environ 200 km à vélo par semaine.



La « **Diagonale du Souffle** » a fait étape à St Léger le 21 mai dernier. A l'initiative du **Centre Communal d'Action Sociale** de la commune avec le concours des pompiers et du comité des fêtes, les participants à cette grande virade ont été accueillis à la salle **Pierre Chamagne** où une collation leur a été servie. Les enfants des sections élémentaires présents ont suivi avec attention l'exposé qui leur a fait découvrir les méfaits de la mucoviscidose.

Services à la personne

La Maison de l'emploi et de la Formation organiseront une journée des services à la personne au cours du 1er semestre 2013 dans les nouveaux locaux du RSP de la communauté de communes (la date vous sera précisée ultérieurement.)

LA JOURNEE DES SERVICES A LA PERSONNE le 22 janvier 2013 de 9h à 18h dans les nouveaux locaux du RSP de la Communauté de Communes.

Vous êtes un particulier... et vous avez besoin d'un service : petit bricolage, jardinage, aide ménagère, assistance informatique, ... des stands de structures des services à la personne vous accueilleront.

Vous employez directement un salarié à votre domicile... et vous avez des interrogations sur vos devoirs et droits : la FEPEM (Fédération des Particuliers Employeurs) vous informera.

Vous êtes un salarié des Services à la Personne... et vous souhaitez vous professionnaliser : des organismes de formation vous présenteront leur offre de formation.

Vous êtes demandeurs d'emploi... et vous souhaitez travailler ou créer une structure de Services à la Personne : la CCI 71 Pole création et des organismes de formation vous apporteront les informations nécessaires sur l'accompagnement à la création, sur les métiers et les carrières du secteur.

Vous êtes un acteur local... (Secrétaire de mairie, partenaire associatif ou institutionnel, structure des Services à la personne) : vous trouverez les renseignements pour être un relais d'information pour vos publics et clients.

Vous trouverez aussi des informations sur...

- le Chèque Emploi Service Universel (CESU)
- les aides de la CAF
- les modalités financières
- les avantages fiscaux
- l'annuaire en ligne des Services à la Personne « INFOSAP »



Les Enclumés



les nituur a Chalon dans la rue

culture en milieu rural au travers du TRAM, Théâtre Roulant des Arts Métissés, en association avec les pôles culturels proches tel que l'Arrosoir, le Réservoir, le conservatoire de Chalon-sur-Saône...

Mais ce sont surtout et avant tout des artistes passionnés et généreux qui se déplacent de village en village et vont à la rencontre du public. Ils nous offrent la possibilité d'assister à des représentations de qualité à prix modique puisque comme ils le disent « le prix d'entrée est laissé à la discrétion de chaque bourse, plutôt comme une participation, un soutien régulier au TRAM ».

Qui sont donc ces nouveaux venus dans le paysage léodégarien ?

Ils se sont installés à la sortie de St Léger-sur-Dheune depuis un peu plus d'un an dans l'ancien hangar à terre des établissements Perrusson.

Ils déambulent avec des marionnettes qu'ils nomment "les nituür" dans les manifestations du village (Fête de la patate en 2011), ils coopèrent avec les associations comme récemment pour le Cluéo organisé par le comité des Fêtes, ils montent leurs tréteaux sur le port de St Léger et font intervenir des artistes de disciplines différentes (théâtre, peinture, musique...).

Il s'agit de l'association des Enclumés, groupement d'artistes professionnels qui œuvre au développement de la



les Nituur dans les rues de Chalon



quesako au port de plaisance en août

Leurs projets pour 2013 du côté artistique

Continuer à développer le projet du TRAM sur le port du canal, voir tout au long du canal.

Ouvrir l'accès aux répétitions de leurs spectacles afin de partager et échanger avec le public.

Mettre en place des spectacles en après-midi dans leur local, organiser la venue d'autres artistes.

Un autre projet leur tient à cœur :

Installer l'électricité dans le local qui leur est gracieusement prêté afin de s'éclairer, de se chauffer et de pouvoir continuer à créer dans de meilleures conditions. Pour les aider à financer cette installation tous les soutiens et les idées sont les bienvenus.

Retrouvez toutes leurs créations et leurs coordonnées sur leur site : <http://www.tetedenclume.net/>



Informations de dernière minute

Accès à la rue Thernaud et nouveau parking derrière la mairie

La construction du bâtiment de la Communauté de Communes et l'aménagement de ses abords sont quasiment achevés.

De ce fait, **la rue Thernaud** est à nouveau ouverte à la circulation conformément à la réglementation initiale : **circulation à sens unique** (du centre bourg en direction du quartier du Tronchat). Seul l'accès à cette rue se trouve modifié.

En effet, la partie basse, proche de la mairie est condamnée ; on accède désormais à la rue Thernaud en empruntant la rue du Clos de la Gatosse et la voie nouvelle créée entre l'école et la gendarmerie. La signalisation de police de la rue du Clos de la Gatosse sera donc modifiée en conséquence : les véhicules circulant en direction du centre bourg devront marquer un temps d'arrêt et céder la priorité aux véhicules empruntant la nouvelle voie.

Compte tenu de la présence d'entreprises travaillant à la finition du chantier, de l'absence momentanée de marquage et de signalisation, il est demandé aux usagers de faire preuve de vigilance lors de leurs déplacements.

Par ailleurs, **le nouveau parking** situé à l'arrière de la mairie et à proximité du siège de la communauté de communes, est accessible à tous : parents amenant leurs enfants à l'école, fidèles se rendant à l'église ou administrés venant à la mairie...



Modification des jours d'ouverture de la déchetterie

A compter du 1er janvier 2013, la déchetterie sera fermée :

- le lundi matin
- **le jeudi toute la journée**

Voir horaires d'ouverture page suivante



Informations pratiques

■ Secrétariat de la mairie

Téléphone : 03 85 45 31 72 ; Fax : 03 85 45 35 20 ; Adresse mail : mairie@stlegerdheune.fr

Ouvert au public : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 16 h à 18 h ;
ouverture tardive le mardi jusqu'à 19 h.

Site Internet : www.stlegerdheune.fr

■ Permanences de l'assistante sociale

 en mairie le 2^e et 4^e jeudi de chaque mois.

Pour tout dossier urgent ou toute demande de renseignements, contacter le centre médico social de Chagny au 03 85 87 65 10.

■ Bibliothèque

20, rue du 8 mai 1945 - 71510 Saint Léger-sur-Dheune

Téléphone : 03 85 45 47 02

Horaires d'ouverture : mardi de 10 h à 12 h et de 16 h 30 à 18 h 30 ;
mercredi de 10 h à 12 h ; samedi de 10 h à 12 h.

Adresse mail : bibliothèque@stlegerdheune.fr

■ Gendarmerie nationale

9, clos de la Gatosse - 71510 Saint Léger-sur-Dheune

Téléphone : 03 85 98 94 40

Accueil : lundi de 14 h à 18 h,
mercredi et vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

■ Communauté de communes Entre Monts et Dheune

19, rue du Port - 71510 Saint Léger-sur-Dheune

Téléphone : 03 85 87 10 62

Site Internet : www.cc-montsetdheune.fr

■ Environnement

Collecte des déchets

Ramassage des emballages ménagers recyclables (sacs jaunes) : le vendredi matin des semaines paires (2^e semaine, 4^e, 6^e...) de 6 h à 13 h.

Ramassage des ordures ménagères : le vendredi matin de 6 h à 13 h.

Déchetterie

Téléphone : 03 85 45 32 58

Horaires d'ouverture

Du 1^{er} avril au 30 septembre : le lundi de 13 h 30 à 18 h 30 ;
le mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 18 h 30 .

Du 1^{er} octobre au 31 mars : le lundi de 13 h 30 à 17 h ;
le mardi et le mercredi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ;
le vendredi et samedi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Saint Leger-sur-Dheune

